



Édito

Moret-Loing-et-Orvanne la Commune Nouvelle est une réussite !

Ce quatrième numéro du Lien nous arrive fin juin après une année riche en événements et en nouveaux projets. Encore une année où la preuve est apportée que nous pouvons faire davantage ensemble que seuls et isolés !

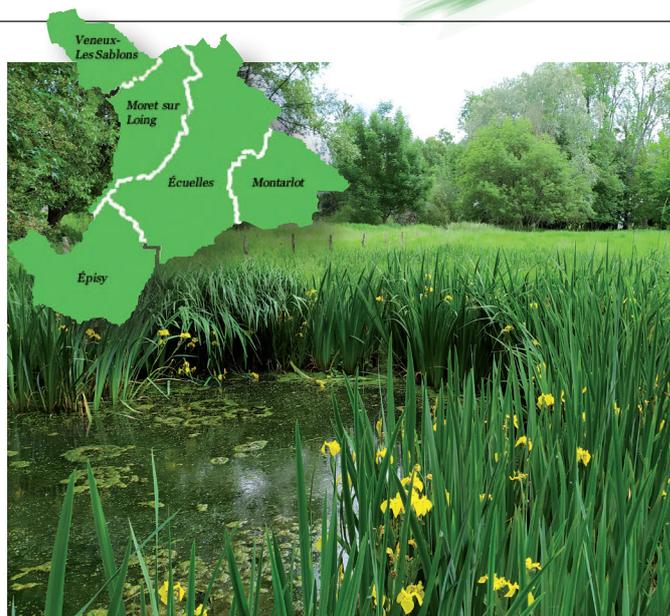
La Commune Nouvelle aura permis :

- une baisse plus rapide que prévue des impôts locaux grâce à une gestion rigoureuse,
- davantage de projets menés à bien qui ne l'auraient pas été ou pas aussi vite si nous n'avions pas fait Moret-Loing-et-Orvanne, dans le domaine des travaux de voirie en particulier.
- l'ouverture d'un outil communal structurant – la médiathèque Marina Tsvetaeva – et la création d'un véritable pôle de lecture publique,
- des actions concertées pour l'enfance et la jeunesse,
- une politique culturelle diversifiée,
- des manifestations sportives de qualité,
- une proximité des services aux habitants développée,
- une mise en place d'une politique de l'environnement de grande envergure.

Tant et tant de choses qui n'auraient pas été possibles sans la Commune Nouvelle. Vos représentants ne s'y trompent pas : en votant le budget de la commune à la quasi-unanimité, ils permettent ainsi à la commune de Moret-Loing-et-Orvanne de continuer à rayonner. L'accueil du festival départemental du patrimoine « Emmenez-moi » en ce début du mois de juillet en est un bel exemple : venez nombreux participer à un week-end festif plein de surprises.

Bel été à tous !

Didier Limoges
Maire de Moret-Loing-et-Orvanne



Opération « nettoyons la nature »

Les élus du conseil municipal des jeunes (CMJ) ont organisé l'opération « Nettoyons la nature. Mercredi 29 mai dernier, équipés de gants et de sacs-poubelles, encadrés par plusieurs de leurs aînés siégeant au conseil municipal, des élèves, des parents et des bénévoles, ils ont parcouru les chemins de l'Espace Naturel Sensible « la prairie Clémenceau » collectant sur leur passage les déchets jonchant le sol, espérant qu'un jour le civisme l'emportera pour que la nature ne soit plus une poubelle à ciel ouvert.

Le Conseil Municipal des Jeunes



avec Citykomi
soyez informés
en temps réel

Programme d



À l'occasion de sa deuxième édition, le festival départemental du patrimoine « Emmenez-moi... », pose ses valises à Moret-Loing-et-Orvanne.

Cette manifestation culturelle, organisée avec le Département de Seine-et-Marne, vise à mettre en valeur au travers de performance artistiques, d'expositions, et d'animations culturelles, le tout dans une ambiance insolite et festive, le patrimoine matériel et naturel de notre Département

Au cours de ces trois jours, la commune vivra au rythme d'un programme riche et exceptionnel qui permettra à tous de venir découvrir, ou bien redécouvrir, le patrimoine de notre ville sous toutes ses formes.



TOUS LES JOURS DE 10H À 17H

Tout le week-end une calèche vous transporte du Pré de Pins au musée du vélo.

Aquarelle, poterie, peinture, pinceaux magiques, prenez part à toute une série d'activités artistiques pour les plus jeunes et les moins jeunes au Pré Margaron.

Visites guidées « Moret impressionniste ». Parcourez Moret à la découverte ou à la redécouverte de ses principaux monuments. (office du tourisme).

Partez à la rencontre de personnages typiques du temps où les peintres impressionnistes parcouraient la ville de Moret-sur-Loing.

Rendez-vous au Prieuré de Pont Loup afin d'assister à des performances artistiques

Venez admirer les expositions de peintures et de photos en plein air, le samedi et le dimanche de 10h à 18h

Participez à une visite guidée du musée du vélo en compagnie de deux comédiens le samedi de 14h-17h et le dimanche 10h-17h



Week-end du 5 au 7 juillet



VENDREDI 5 JUILLET

- De 20h à 23h : Rendez-vous sur les bords du Loing au Pré de Pins afin d'assister à la guinguette et au bal dans une ambiance belle époque.

SAMEDI 6 JUILLET

- 11h : Assistez à l'arrivée en gare de Moret – Veneux-Les Sablons d'Alfred Sisley en train à vapeur.
- 14h : Venez écouter l'orchestre de la Renaissance Sablonnaise devant le musée du vélo, interpréter des titres de variété des années 1900.
- De 15h à 15h30 : Concert « Sarade » par Djinn&Cie au Pré de Pins.
- 17h : Au Pré Margaron, venez assister au spectacle « Zogresses » de la compagnie Djinn. Une performance théâtrale tout public en musique autour des contes.
- De 14h à 17h : Départ de la boucle à vélo du musée du vélo à destination du marais d'Épisy via l'eurovéloroute.
- De 19h à 20h30 : Le T. D. Big-Band vous attend pour un apéritif concert jazz au Pré de Pins.
- De 21h30 à 22h45 : À la tombée de la nuit, venez assister au concert « PianO du lac », une performance musicale au fil de l'eau sur le Loing, au Pré de Pins.
- 23h : Admirez la mise en lumière et en son de Moret-sur-Loing et de ses monuments.

À NE PAS MANQUER !

Un autre regard sur le marais d'Épisy

Le 6 juillet, une programmation poétique et ludique est proposée au cœur de cet espace naturel sensible, propriété du Département. Paradis des libellules, il accueille une quarantaine d'espèces, soit 70% de celles présentes en Île-de-France. Son parcours pédestre sur pilotis permet au visiteur néophyte ou confirmé d'apprécier la diversité de sa flore et de sa faune. Tout l'après-midi, de 14h à 19h, de nombreuses animations sont proposées (observation, installations sonores, danse, art, photo, ateliers, etc.).

DIMANCHE 7 JUILLET

- De 11h30 à 12h : Au moulin à Tan, la compagnie Djinn vous entraîne dans une exposition interactive d'ombres et de lumières.
- De 14h30 à 16h30 : Quinte et Sens vous invite à un spectacle musical sur les bords du Loing au Pré de Pins.
- De 15h à 15h30 : Venez assister à un spectacle pour toute la famille au Pré Margaron.
- De 15h30 à 16h : Au moulin à Tan, le spectacle « Lanterne magique » vous attend.
- 17h30 : Venez assister à la vente aux enchères des peintures et dessins faits pendant le week-end au Pré de Pins.
- De 18h30 à 19h : Quinte et Sens vous convie à un concert pour clôturer ce week-end de festivités au Pré de Pins.

Des moments uniques de découvertes et de rencontres !

Jacques Bel
Adjoint en charge de la Culture





1



2



3



4

1

Fête de Printemps les 18 et 19 mai derniers à Moret-sur-Loing avec une multitude d'activités proposées et une première cette année, l'accueil de rapaces qui a fait sensation auprès du public !

2

Les écoliers des classes de CM2 de l'école élémentaire de Veneux-Les Sablons ont participé à la 34^e Ronde Vélo organisée par l'USEP 77 (150 km parcourus sur 4 jours).

3

Représentation théâtrale des 24 et 25 mai de l'association théâtre des Enfants de Montarlot

4

L'Aéroclub de la vallée du Loing a organisé ses portes ouvertes en conjuguant la passion et l'élégance : découverte des avions, baptême de l'air les 11 et 12 mai derniers.

Zoom sur les associations

Dans le cadre « Nos associations ont besoin de vous », dans sa nouvelle parution, le Lien met en lumière l'association du Théâtre des enfants de Montarlot et l'Aéro-Club de la Vallée du Loing. Merci à leurs dirigeants de m'avoir reçu.

Bruno Bourassin,
adjoint de la commune déléguée de Moret-sur-Loing en charge de la vie associative

Le Théâtre des Enfants de Montarlot avec comme Présidente Mme Tourbillon, Agathe Gele, animatrice, Délio Morant, créateur et animateur.

Pouvez-vous vous présenter ?

Nous sommes une association qui a pour but de promouvoir le théâtre pour les enfants à Montarlot et aux alentours. Nous existons depuis 18 ans. Le théâtre est une activité ludique pour les enfants et pour les adultes et c'est aussi un lien communal.

En quoi vous différenciez-vous des autres activités de théâtre de la commune nouvelle ?

Chaque année une nouvelle pièce est écrite par les animateurs : donc ce sont des pièces originales. Jusqu'à l'an dernier Délio Morant les écrivait. Et puis on n'est pas cher ! Le coût des cours est de 45€ le trimestre.

Quels sont les objectifs de l'association ?

Promouvoir le théâtre. Que chacun

puisse faire une activité. Le soir du spectacle c'est un vrai brassage des générations de la commune de Montarlot.

Quels jours faites vous cette activité et où se pratique t'elle ?

Le mercredi à 16h30 c'est le cours des ados. De 18h15 à 19h15 place aux adultes.

Quelle est la durée du cours ?

Comment est il structuré ?

De 1h à 1h30. Durant le 1^{er} trimestre les séances sont des cours de théâtre (maintien, jeu de scène, répliques...) puis à partir de janvier nous préparons le spectacle.

D'où viennent vos élèves ?

Quel âge ont-ils ?

Les élèves viennent de plusieurs communes environnantes : Montarlot, Moret, Écuellen, Champagne et Thomery. À partir de 7 ans jusqu' à 77 ans

Quelle pièce montez-vous cette année ?

Qui choisit ?

Pour les ados le titre de la pièce est « Molière -7» : une troupe d'ados de théâtre est censée présenter une pièce de Molière mais les répétitions ne vont pas se passer comme prévu ! Pour les adultes la pièce s'appelle « Boom » : une sorte de Cluedo dans le manoir Météou. Le général Métépala a disparu. Tout le monde se réunit sans se connaître pour retrouver le général avec beaucoup de rebondissements.

Quels critères utilisez-vous pour faire ce choix ?

L'auteur décide en fonction des élèves inscrits pour que le texte soit adapté à l'âge, à la personnalité et au jeu de scène. Maintenant nous sommes prêts à accueillir d'autres enfants et adultes dès septembre. Rendez-vous pour les inscriptions le 1^{er} mercredi d'octobre.

A noter qu'au mois de juin les cours sont ouverts gratuitement pour découvrir les activités de l'association.

Fête du Sport Moret-Loing-et-Orvanne



Retrouvez-nous pour un week-end consacré aux Sports les 13 et 14 septembre 2019. Les festivités se dérouleront sur 2 jours.

Le 13 septembre, une soirée conférence sur le thème Santé-Sports animée par CT2S (Centre Thérapeutique Santé Service) qui présentera les bienfaits de l'activité physique sur la santé, au travers de quizz « sports-santé et maladies chroniques », l'équilibre alimentaire, le sommeil et les hormones, et enfin quelle activité pour quel public ? Le 14 septembre, une journée « le sport dans tous ses états » à destination des tout-petits et des grands, sportifs et moins sportifs... ce sera l'occasion de participer aux nombreuses animations avec la présence d'un grand nombre d'associations et sections sportives de la commune. Sports collectifs, sports individuels, sports de combat, de raquettes, activités

corporelles, fitness, gymnastique rythmique, gymnastique artistique et sportive, des animations, des démonstrations, des initiations seront proposées gratuitement.

Lancez-vous sur le parcours du Pentathlon MLO accessible à tous, un parcours de 30 min durant lequel vous vous déplacerez à vélo et à pied, en testant votre adresse au tir sportif (stand de tir d'Écueilles), au tir à l'arc, et un parcours en canoë.

Pour les tout-petits, des structures gonflables, des jeux seront à disposition. La restauration vous sera proposée sur place avec la présence de Food Trucks. Espérant vous voir encore plus nombreux, notez bien les 13 et 14 septembre 2019 sur vos agendas. Vive le sport !

Xavier Bozec,

Conseiller de la commune déléguée d'Écueilles en charge de la vie associative

MON SANG POUR LES AUTRES :
EN 1H J'AI SAUVÉ 3 VIES

Régulièrement, l'Établissement Français du Sang organise, en partenariat avec la commune de Moret-Loing-et-Orvanne, des collectes de don de sang. En effet, la transfusion sanguine est indispensable dans le traitement de nombreuses pathologies, comme les leucémies, l'hémophilie, les grandes brûlures, le traitement des maladies infectieuses, pour les hémorragies importantes lors d'un accident ou d'opération chirurgicale.

Générosité, acte citoyen, don de soi, sont les principales valeurs de cet évènement. Nous comptons sur vous pour partager votre pouvoir.

L'Établissement Français du Sang et l'association pour le don de sang bénévole vous donnent rendez-vous, à la salle des fêtes Roland Dagnaud 18 route de Saint-Mammès à Moret-sur-Loing : le lundi 29 juillet 2019 de 15h à 19h. Pour son investissement,

Moret-Loing-et-Orvanne a reçu les 3 cœurs du label Commune donneur.



Interview de M Stéphane Perchec Président de l'association ACVL Aéro Club de la Vallée du Loing.

Quelle est la date de création de l'aérodrome ? De votre association ?

L'aérodrome a été créé en 1945 et l'association le 24 Août 1945.

Comment est structurée votre association ?

C'est une association régie par la Loi de 1901 composée d'un bureau de 6 membres élus tous les ans par un conseil d'administration de 20 membres dont 170 membres actifs par an.

Des clubs qui gravitent autour ?

Le club de planeurs (CVVFR) est hébergé par le club moteur. Des championnats de France planeur ont lieu tous les ans. Ce club possède ses propres remorqueurs. Notre club a déjà formé des pilotes pour ces remorqueurs.

Quels sont les types d'activité sur le site ?

Nous avons une école de pilotage avion (ACVL), une école de pilotage planeur (CVVFR) et nous assurons

la préparation au BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique). Nous sommes une porte d'entrée vers la profession de pilote. L'école de pilotage avions est ouverte toute l'année et l'inscription peut se faire après une visite médicale obligatoire : aptitude physique et mentale sont nécessaires. 5 instructeurs qualifiés assurent la formation des jeunes pilotes. Un vol d'initiation est proposé avec un instructeur pendant 40 mn. Notre association assure essentiellement une activité de pratique d'aviation privée (aviation générale) avec renouvellement des brevets de pilote. Nous totalisons 2000 h de vol par an et à 200 km/h cela signifie que nous parcourons 400 000 kms par an.

À quel âge peut-on commencer à piloter ?

Dès 14 ans. On a déjà eu un jeune de 15 ans. Le brevet se passe à 17 ans

Y a-t-il une formation théorique et combien de temps est nécessaire ?

La formation théorique se fait en parallèle de la formation pratique et précède le brevet. Dans les lycées et collèges mais également dans nos locaux on propose le BIA (Brevet d'Initiation Aéro-

nautique), véritable préparation au brevet de pilote. L'Aéroclub de la Vallée du Loing (ACVL - Avions) propose une formation au BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique) pour les jeunes à partir de la classe de quatrième. Le Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) est un diplôme français qui sanctionne une culture générale dans le domaine aéronautique. Il est délivré conjointement par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, chargé des Transports, et par celui de l'Éducation Nationale. Pour la rentrée 2019, nous prenons déjà les inscriptions. Une 1^{re} réunion d'information collective est prévue le samedi 21 septembre.

Quel est le nombre d'heures nécessaires pour passer le brevet Avion ?

Au minimum, 45 heures de vol sont nécessaires. 30 h avec un instructeur et 15 heures en sol.

Amis lecteurs, si vous êtes tentés de découvrir notre région vue du ciel, contactez l'Aéro-Club de la Vallée du Loing : secretariat.acvl@free.fr ou le 01 64 45 83 63 ».

Des finances saines

Le budget 2019 de MLO se monte à 14 647 649 € en fonctionnement et 9 753 937 € en investissement. Il a été voté le 11 avril dernier avec 1 voix contre, 7 absentions et 55 pour.

COMPARAISON DES TAUX DES TAXES COMMUNALES

	ÉCUELLES		ÉPISY		MONTARLOT		MORET-SUR-LOING		VENEUX-LES SABLONS	
	TH	TF	TH	TF	TH	TF	TH	TF	TH	TF
Projection théorique 2017 pour 2019	10,45	16,32	12,44	17,58	9,44	18,56	12,87	26,28	14,97	28,52
Taux estimés 2019	9,65	16,30	11,64	17,56	8,57	18,54	12,07	26,27	14,16	28,5
Différence en %	-7,5	-	-6,5	-	-9,2	-	-6,2	-	-5,4	-

Ce budget se caractérise par :

- **une baisse des dépenses de fonctionnement** (due à des réorganisations, des économies sur les contrats...). L'ensemble des services aux habitants, les subventions aux associations, le financement du scolaire et du périscolaire seront encore améliorés et de nouveaux services seront créés comme un service de car.
- **une fiscalité 2019 moins élevée que celle prévue en 2017** lors de la création de la Commune Nouvelle, signe d'une gestion meilleure qu'escomptée.

De plus, les communes de Veneux-Les Sablons, Montarlot et d'Épisy bénéficient maintenant de l'exonération générale à la base de la taxe d'habitation de 15 %.

- **un autofinancement de 2,4 millions** permet de réaliser **9 millions d'investissement** (médiathèque, voirie, patrimoine, salles communales, provision pour la reconstruction de l'Eglise de Veneux...) tout en baissant la dette.

Les investissements correspondent aux propositions des communes... mais bien sûr MLO ne peut pas rat-

traper le retard des programmes d'investissement accumulé par certaines communes depuis plusieurs années.

Un budget sérieux avec les indicateurs financiers qui démontrent la bonne santé financière de MLO.

Cette bonne gestion confirmée par les chiffres du CA 2018, permet d'envisager l'Avenir de notre collectivité avec sérénité et confiance.

Patrick Septiers
1^{er} adjoint en charge des finances,
Maire de la commune déléguée
de Moret-sur-Loing

URBANISME En attendant le PLU...

PLU : Plan Local d'Urbanisme. Le PLU des communes déléguées d'Écuelles, d'Épisy, de Montarlot et de Moret-sur-Loing a été arrêté en avril 2019. A ce jour, sur ces communes, en l'absence de PLU approuvé, l'instruction des dossiers d'urbanisme suit le Règlement National d'Urbanisme. Le PLU de la commune déléguée de Veneux-Les Sablons a été approuvé lors du conseil municipal de septembre 2017. Il s'impose pour toutes les démarches d'urbanisme sur cette commune déléguée.

SPR : Site Patrimonial Remarquable. Les richesses patrimoniales du bâti et des espaces de la commune déléguée de Moret-sur-Loing justifient la création d'un SPR afin de mettre en valeur et préserver les éléments qui présentent un intérêt culturel, architectural, urbain, paysager, historique ou archéologique. Dans un premier temps, le périmètre et le diagnostic du SPR pourront être arrêtés et soumis à enquête publique.

Enquête Publique : procédure règlementée d'information et de consultation des citoyens. Elle est organisée par un ou plusieurs commissaires enquêteurs afin de recueillir les observations, remarques et avis des personnes physiques ou morales concernées par son objet. Les enquêtes PLU et SPR seront annoncées dès leur ouverture. www.moret-loing-et-orvanne.fr

Mireille Roos
Adjointe en charge de l'Urbanisme

ET L'ÉGLISE SAINT-PHILIPPE ET SAINT-JACQUES ?

Rappel de la chronologie des faits :

- **10 janvier 2016** : incendie. Le sinistre est déclaré par la commune auprès de la compagnie d'assurance,

- **printemps 2016** : lancement par la commune déléguée de Veneux-Les Sablons d'un marché dit de conception-réalisation. Cette procédure se justifiait par le recours à un procédé de chauffage innovant selon le standard basse consommation et permettant de chauffer 3 bâtiments, la mairie, l'église et le presbytère,

- **13 juillet 2016** : conclusion du marché avec la société Hanny pour 958 226,80 € TTC.

- **19 août 2016** : le syndicat des architectes attaque le marché, au motif de l'absence de recours à un cabinet d'architectes pour la conception du projet.

- **6 septembre 2016** : nomination

d'un expert judiciaire par le Tribunal de Grande Instance de Fontainebleau,

- **8 novembre 2018** : le Tribunal administratif de Melun résilie le marché de conception-réalisation,

- **8 janvier 2019** : la commune de Moret-Loing-et-Orvanne interjette appel du jugement du Tribunal Administratif, le jugement de la Cour Administrative d'Appel pourrait intervenir au 1^{er} trimestre 2020,

- **janvier 2019** : fin de l'expertise judiciaire et chiffrage à 800 k€ pour le montant des travaux,

- **24 avril 2019** : l'expert de la compagnie d'assurances chiffre l'indemnisation à 600 k€, après prise en compte des coefficients de vétusté.

Tout va être mis en œuvre pour que la restauration soit lancée.

Jacques Bel
Adjoint en charge de la Culture



Foyer polyvalent à Montarlot
Réfection (toiture, isolation, revêtement de sol, électricité...). Travaux subventionnés par le Conseil Départemental



Salle des fêtes R. Dagnaud à Moret-sur-Loing
En cours de travaux avec une réhabilitation des plafonds, de l'isolation et un réaménagement des sanitaires. Réfection financée avec l'aide du Conseil Départemental

Conservatoire de Musique à Veneux-Les Sablons

Réfection de la toiture, rénovation intérieure (isolation, peinture, électricité, revêtement de sol, sanitaires, accessibilité) effectuée par les agents techniques du service bâtiment. Rénovation terminée

Du bio à la cantine



Depuis plusieurs années, la municipalité de Moret-Loing-et-Orvanne a fait le choix de favoriser les produits bio à la cantine.

Cela se concrétise par :

- l'intégration de cette volonté dans le marché de restauration scolaire qui concerne les sites de Montarlot, Episy,

la maternelle d'Ecuelles et Veneux-les Sablons, dans des proportions supérieures à ce que demande la loi,

- un projet expérimental d'approvisionnement en circuit court, pour l'école élémentaire d'Ecuelles. A ce jour, 50% des légumes servis proviennent directement du maraîcher.

Néanmoins, il faut noter le surcroît de travail occasionné pour le personnel de restauration, donc un coût supplémentaire qui doit bien être payé par quelqu'un !

D'autre part, si les légumes ont plus de goût (car cultivés en pleine terre), ils ne sont pas toujours appréciés des enfants. Les parents satisfaits du principe...sont moins compréhensifs...

quand leurs enfants ne mangent pas ! Le projet éducatif voté lors du dernier conseil municipal comporte un thème « éducation au goût » qui passe par le bio et l'approvisionnement en produits locaux. Ces différentes actions ont été menées en concertation avec les parents d'élèves au cours de très nombreuses réunions.

La municipalité porte cette démarche novatrice. Elle le fait avec sérieux en respectant la sécurité alimentaire et en maîtrisant les coûts.

La qualité de vie de nos enfants en milieu scolaire est notre priorité.

Claire Bureau, Adjointe en charge des Ressources Humaines et de l'Enfance

DÉVELOPPEMENT Réunion club 21 « AGENDA 21 »

Le Diagnostic a été diffusé et partagé sur le forum participatif depuis le 20 mars dernier. Les études portaient sur la population, la nature et biodiversité, l'eau, l'urbanisme et l'habitat, les risques, nuisances, santé, l'éducation, la jeunesse, l'enfance, la famille, l'exclusion, les populations fragiles, le lien social, la citoyenneté, le développement économique, l'emploi, le cadre de vie, la culture et les loisirs. Le 9 avril dernier, en réunion publique de partage, chacun a pu venir s'exprimer et discuter après avoir consulté ce diagnostic. L'assistance a manifesté un intérêt certain. Toutes les idées ont été notées ainsi que les remarques et questions des habitants issues du forum numérique. L'étape suivante a été d'en extraire les thématiques qui vont être approfondies.

Les enjeux suivants sont de préserver la biodiversité, de lutter contre l'effet de serre, de favoriser l'épanouissement

de chacun, renforcer la cohésion et les solidarités et d'opter pour un développement responsable. Ensuite, des élus et le groupe de réflexion «environnement» se sont réunis à deux reprises pour commencer à envisager la teneur de l'Agenda 21.

La prochaine réunion de travail du « Club 21 » aura lieu le lundi 1^{er} juillet à 19 heures au Foyer Polyvalent de Montarlot (16 rue des Joncs) Pour conclure, toutes les bonnes volontés sont bienvenues et nécessaires à la réalisation de l'Agenda 21 de Moret-Loing-et-Orvanne.

Les personnes qui ne sont pas encore inscrites à ce Club peuvent, bien sûr, participer à cette réunion. Pensez au covoiturage !

Maryse Berlinger
Adjointe en charge de l'Environnement

La carte européenne d'assurance maladie

La «C.E.A.M.» facilite la prise en charge de ses soins médicaux lors d'un séjour temporaire (week-end, vacances, séjour culturel ou linguistique, études, stage ou déplacement professionnel) dans l'un des pays de l'Espace économique européen (EEE ou en Suisse).

Elle atteste des droits de son titulaire à l'assurance maladie française. La carte doit être demandée avant le départ de France et concerne tout assuré du régime de sécurité sociale français. Cette carte ne doit pas être confondue avec la carte Vitale.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F213>.

Déjections canines

Sur la voie publique, les espaces publics et les trottoirs, les chiens doivent être pourvus d'un procédé permettant l'identification de leur propriétaires (tatouage, puce...)

Chaque propriétaire doit veiller à ce que son animal ne souille pas le domaine public, ni les espaces naturels. Il doit se munir de tout moyen à sa convenance (sachet, pince...) pour ramasser les déjections de leur animal. En cas de non-respect de ces dispositions tout contrevenant s'exposera à l'obligation de nettoyage à laquelle s'ajoutera la verbalisation. Merci à chacun de bien vouloir jouer le jeu pour le confort de tous !



La commune organise un nettoyage régulier des voies publiques. En complément de ces actions, la propreté des trottoirs incombe aux

propriétaires, syndicats gestionnaires de copropriétés, locataires, riverains de la voie publique, ainsi que les occupants à titre commercial de l'espace public : étalages divers, terrasses, concessions de toute nature, chantiers... Ils sont te-

Canicule et santé



Nous savons depuis l'été 2003, que la santé de chacun peut être en danger lorsque ces 3 conditions sont réunies : **forte chaleur en journée, baisse très faible de la température pendant la nuit, durée de ce phénomène durant plusieurs jours.**

Le corps de chacun ne réagit pas de la même façon selon son âge.

Chez l'enfant et l'adulte, le corps transpire beaucoup afin de se maintenir à la bonne température, en perdant beaucoup d'eau c'est le risque de déshydratation qui menace. Chez une per-

sonne âgée, le corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°. La température du corps augmente et c'est « le coup de chaleur » ou l'hyperthermie ; la température peut dépasser les 40°, avec altération de la conscience.

Des précautions simples sont à prendre en cas de canicule ou de forte chaleur :

- Maintenir son habitation au frais en fermant les volets en journée
- Boire régulièrement de l'eau (surtout pas d'alcool)
- Mouiller son corps en vaporisant de l'eau souvent
- Manger en quantité suffisante
- Éviter dans la mesure du possible les efforts physiques (pas d'activité sportive)

Et enfin, se mettre « au frais » dans un lieu climatisé : supermarché, bibliothèque, cinéma...

Si vous avez dans votre famille une personne âgée, isolée, il faut prendre de ses nouvelles quotidiennement, il en est de même s'il s'agit d'un(e) voisin(e). Ce geste d'aide mutuelle peut s'avérer décisif. Si vous avez plus de 65 ans, vous pouvez vous inscrire sur le registre communal, les contacts téléphoniques seront alors assurés par votre mairie qui pourra intervenir et vous apporter l'aide nécessaire en cas de besoin.

Catherine Paradis
Adjointe en charge des affaires sociales

Entretien des trottoirs : riverains vous êtes concernés !

nus d'assurer le nettoyage des trottoirs sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison. Ils sont tenus de désherber au pied des murs, au droit des façades et en limite de propriété, soit par arrachage, binage ou tout autre moyen. L'utilisation de produits phytosanitaires est interdite. Les déchets végétaux résultant des opérations de désherbage doivent être ramassés et présentés à la collecte des déchets verts. Les herbes coupées, binées ou arrachées ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avoires des eaux pluviales. (**Arrêté municipal n° 2018-785**)

La propreté est l'affaire de tous !

LES PROPOS TENUS DANS LES COLONNES CI-DESSOUS N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS

Conformément à la loi, cette page est réservée à l'expression des groupes du conseil municipal.

Les groupes déterminés par la représentation au conseil municipal sont les suivants :

- Le groupe « Agir et Vivre ensemble », composé d'un élu d'opposition de la commune déléguée d'Écuelles,

- Le groupe « Votre commune vous appartient » composé d'un élu d'opposition de la commune déléguée de Veneux-Les Sablons,

- Le groupe « Terre d'avenir », composé de six élus d'opposition de la commune déléguée de Veneux-Les Sablons

- Le groupe des 67 élus majoritaires de Moret-Loing-et-Orvanne, issus des cinq communes déléguées.

Malgré la différence importante du nombre d'élus constituant les différents groupes, le nombre de caractères et l'espace consacré à l'expression politique est identique pour chacun!

GRUPE MAJORITAIRE MLO

Les résultats du compte administratif 2018 et les comptes du budget 2019 démontrent la bonne qualité de notre gestion de notre commune :

- fiscalité, endettement en baisse,
- maîtrise des dépenses de fonctionnement
- et fort investissement.

Au-delà des chiffres, c'est aussi la démonstration de notre volonté politique de

régler les problèmes du quotidien, d'améliorer les services offerts à tous, de soutenir la vie associative, d'accroître notre qualité de vie et de bien préparer notre avenir commun par des investissements et des projets de qualité.

Notre seule politique est que chacun vive bien à Moret-Loing-et-Orvanne.

Groupe des élus majoritaires de MLO

GRUPE « AGIR ET VIVRE ENSEMBLE »

Texte non remis au moment de l'envoi sous presse du Lien

Anne Grau

www.ecuelles-agir-vivre-ensemble.fr

LES PROPOS TENUS DANS LES COLONNES CI-DESSOUS N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS

GROUPE « TERRE DU LOING »

Le dérèglement climatique est là. Nous en mesurons chaque jour les conséquences. Mais sommes-nous à la hauteur des enjeux ? L'écologie, loin d'être réservée aux spécialistes, est une nécessité. A force de prise de conscience, nos comportements changent. Mais la volonté personnelle ne suffit pas. Par exemple, sans transport en commun adapté, comment délaissier la voiture ? Sans piste cyclable sécurisée, comment laisser nos enfants aller en vélo à l'école ? Le développement durable doit ainsi être au cœur des préoccupations de la commune. Mais comment agir ? Toutes les idées sont bonnes à prendre pour que la transition écologique se fasse vers un mieux vivre pour tous. Des ateliers de réflexion sont organisés dans le cadre de l'élaboration de l'agenda 21* de la

commune (nous vous proposons de consulter le site <http://www.climat-moret-loing-et-orvanne.fr/>). Les idées y fument. On pourra s'interroger sur comment les prioriser.

Cependant, après deux ateliers, force est de constater que le territoire est mal connu en termes de biodiversité (quelle richesse ? où ?), usagers de la gare (qui ? quand ? comment ?) ou efficacité énergétique (habitations / bâtiments communaux).

A suivre.

** l'agenda 21 est un projet de développement durable pour un territoire*

**Valérie Epikmen, Serge Maisonnial,
Christine Elrody, Olivier Lussou,
Véronique Allport, Michel Pimet.**

Pour nous contacter : epikmen@orange.fr

GROUPE « VOTRE COMMUNE VOUS APPARTIENT »

Main basse sur l'assurance ! C'est au sujet de l'église de Veneux - Les Sablons et cela nécessite quelques explications. Après 3 ans, un jugement a mis d'accord les assureurs pour un paiement de 800000 €, ré-évalué grâce à un devis de reconstruction obtenu dès 2016. Mais une procédure judiciaire empêche d'avancer. Donc il conviendrait de sécuriser cette somme en attendant, mais il n'est pas possible de constituer une provision ni d'affecter une recette à une dépense. Alors nous avons proposé de réduire nos emprunts afin de disposer d'une marge quand le moment sera venu. Eh bien non ! Tout va être englouti dans le budget 2019 et la Municipalité élue en 2020 n'aura aucune réserve pour les travaux. Et le budget a été approuvé par tous, sauf nous, avec simple

abstention des autres opposants.

D'ailleurs, les 4 églises de notre commune, et nos autres monuments historiques, sont-ils bien protégés contre l'incendie ? On l'a vu avec Notre-Dame de Paris où l'État, propriétaire, n'avait fourni que 4 des 11 M € urgents sur les 60 nécessaires juste pour préserver le bâtiment. En dépit de travaux en 2014, il fallut l'héroïsme des pompiers pour limiter les dégâts dus surtout à l'incurie d'un Pouvoir trop gourmand mais inefficace.

« En avant, MLO ! »

François Mercey